



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

[www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)



---

# Connaissances des Mi'kmaq sur les espèces en péril du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du- Prince-Édouard

---

Anne Benoît, Andrea Dykstra, Cheyenne Francis,  
John James Gould, Michelle Knockwood, Patricia  
Knockwood, Franklin Levi, Adele Levi, Catherine Paul,  
et Brian Prosper

---

Région de l'Atlantique

---

Service canadien de la faune  
Série de rapports techniques numéro 510

Canada 



## SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES DU SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

Cette série de rapports, créée en 1986, donne des informations scientifiques et techniques sur les projets du Service canadien de la faune (SCF). Elle vise à diffuser des études qui s'adressent à un public restreint ou sont trop volumineuses pour paraître dans une revue scientifique ou une autre série du SCF.

Ces rapports techniques ne sont habituellement demandés que par les spécialistes des sujets traités. C'est pourquoi ils sont produits à l'échelle régionale et en quantités limitées. Ils sont toutefois numérotés à l'échelle nationale. On ne peut les obtenir qu'à l'adresse indiquée au dos de la page titre. La référence recommandée figure à la page titre.

Les rapports techniques sont conservés dans les bibliothèques du SCF et figurent dans le catalogue de Bibliothèque et Archives Canada, que l'on retrouve dans les principales bibliothèques scientifiques du Canada. Ils sont publiés dans la langue officielle choisie par l'auteur, en fonction du public visé, accompagnés d'un résumé dans la deuxième langue officielle. **En vue de déterminer si la demande est suffisante pour publier ces rapports dans la deuxième langue officielle, le SCF invite les usagers à lui indiquer leur langue officielle préférée. Les demandes de rapports techniques dans la deuxième langue officielle doivent être envoyées à l'adresse indiquée au dos de la page titre.**

## CANADIAN WILDLIFE SERVICE TECHNICAL REPORT SERIES

This series of reports, introduced in 1986, contains technical and scientific information on Canadian Wildlife Service projects. The reports are intended to make available material that is either of interest to a limited audience or is too extensive to be accommodated in scientific journals or in existing CWS series.

Demand for the Technical Reports is usually limited to specialists in the fields concerned. Consequently, they are produced regionally and in small quantities. They are numbered according to a national system but can be obtained only from the address given on the back of the title page. The recommended citation appears on the title page.

Technical Reports are available in CWS libraries and are listed in the catalogue of Library and Archives Canada, which is available in science libraries across the country. They are printed in the official language chosen by the author to meet the language preference of the likely audience, with an abstract in the second official language. **To determine whether there is sufficient demand to make the Reports available in the second official language, CWS invites users to specify their official language preference. Requests for Technical Reports in the second official language should be sent to the address on the back of the title page.**

# **CONNAISSANCES DES MI'KMAQ SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**

**Anne Benoît,<sup>1</sup> Andrea Dykstra,<sup>2</sup> Cheyenne Francis,<sup>3</sup> John James Gould,<sup>4</sup>  
Michelle Knockwood,<sup>5</sup> Patricia Knockwood,<sup>5</sup> Franklin Levi,<sup>6</sup>  
Adele Levi,<sup>6</sup> Catherine Paul,<sup>7</sup> et Brian Prosper<sup>8</sup>**

**Série de rapports techniques numéro 510  
Service canadien de la faune  
Région de l'Atlantique**

<sup>1</sup> Service canadien de la faune, 17, allée Waterfowl, C.P. 6227, Sackville, N.-B., E4L 1G6. Auteur à qui toute correspondance devrait être envoyée.

<sup>2</sup> Première nation Pictou Landing, Site 6, C.P. 55, RR 2, Trenton, N.-É., B0K 1X0

<sup>3</sup> Première nation Lennox Island, C.P. 134, Lennox Island, Î.-P.-É., C0B 1P0

<sup>4</sup> Première nation Wagmatcook, C.P. 30001, Wagmatcook, N.-É., B0E 3N0

<sup>5</sup> Première nation Fort Folly, 38, chemin Bernard, C.P. 1007, Dorchester, N.-B., E4K 3V5

<sup>6</sup> Première nation Elsipogtog, RR 1, 373, chemin Big Cove, N.-B., E4W 2S3

<sup>7</sup> Première nation Eskasoni, C.P. 7040, 63, promenade Mini Mall, Eskasoni, N.-É., B1W 1A1

<sup>8</sup> Première nation Afton, Conseil de la Première nation Paq'tnkek, RR 1, Afton, N.-É., B0H 1A0

Connaissances des Mi'kmaq sur les espèces en péril du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard

ISBN 978-1-100-96177-4

Cat. no.: CW69-5/510F-PDF

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du

Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à [droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

Photos : © Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2010

Also available in English

## RÉSUMÉ

La présente étude expose les différentes connaissances des Mi'kmaq relativement aux espèces établies et protégées par la *Loi sur les espèces en péril* (2002) en 2005 qu'on trouve à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Neuf personnes de sept communautés mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont interrogé un total de 150 membres dans leurs propres communautés. Afin de comparer les connaissances mi'kmaq recueillies par rapport aux distributions connues des espèces, nous avons regroupé les communautés mi'kmaq participantes en quatre régions : Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse (continent) et cap Breton. Les membres des communautés ont reconnu près de la moitié des 71 espèces qu'on leur a présentées. La majorité des espèces identifiées par les communautés mi'kmaq du cap Breton (Nouvelle-Écosse) et de l'Île-du-Prince-Édouard ne se trouvaient généralement pas dans leurs régions, tandis que c'était le contraire pour la majorité des espèces identifiées par les communautés mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse (continent) et du Nouveau-Brunswick. Cela suggère que le mouvement des Mi'kmaq d'une communauté à l'autre a permis de partager les connaissances mi'kmaq entre les communautés et de les garder au sein de la Première nation mi'kmaq. Nous suggérons donc que les agences de gestion de la faune responsables du rétablissement des espèces auraient avantage à élargir leur demande relativement aux connaissances mi'kmaq au-delà des communautés situées à proximité des endroits connus des espèces en péril particulières.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>i</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>2. MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
<b>3. RÉSULTATS</b> .....	<b>6</b>
<b>4. DISCUSSION</b> .....	<b>7</b>
<b>5. REMERCIEMENTS</b> .....	<b>10</b>
<b>6. ŒUVRES CITÉES</b> .....	<b>11</b>
Figure 1 : .....	13
Tableau 1 : .....	14
Tableau 2 : .....	15
Tableau 3 : .....	16
Tableau 4 : .....	17
Tableau 5 : .....	18
Tableau 5 : .....	19
Tableau 5 : .....	20
Tableau 5 : .....	21
<b>ANNEXE</b> : .....	<b>22</b>

## 1. INTRODUCTION

Les connaissances autochtones sont de plus en plus reconnues dans les cercles scientifiques pour leurs contributions à la gestion de la faune et de l'environnement et aux initiatives de conservation depuis la tenue de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987 (Blanchet-Cohen 1996). L'appellation de ces différentes connaissances varie : connaissances traditionnelles, connaissances autochtones (p. ex. Agrawal 1995), connaissances traditionnelles environnementales ou écologiques (p. ex. Usher 2000, Nadasdy 1999) et système de connaissances naturalisées (Lickers 2001). Emery (1997) a défini les connaissances traditionnelles écologiques comme un « ensemble de connaissances et de croyances issues de la tradition orale et de l'observation directe. Il englobe un système de classification, un ensemble d'observations empiriques sur le milieu local et un système d'autogestion régissant l'utilisation des ressources ». Bien que Licker (2001) ait défini le système de connaissances naturalisées comme suit « Au fur et à mesure qu'ils [peuples autochtones] s'adaptent [à une région géographique définie], ils acquièrent des connaissances, un savoir considérable de ce système. Ensuite, ils ont des méthodes pour transférer ce savoir d'une personne à une autre, d'un groupe à un autre et d'une génération à une autre ». Dans le présent document, nous utilisons le terme connaissances autochtones surtout pour spécifier les connaissances des peuples autochtones puisque, comme l'avance Nadasdy (1999), le terme « traditionnel » laisse entendre que seuls les peuples traditionnels ou les aînés possèdent des connaissances traditionnelles écologiques et que leurs connaissances se restreignent aux activités traditionnelles inhérentes à la culture autochtone.

Le gouvernement du Canada a reconnu l'importante contribution que les connaissances autochtones peuvent fournir aux évaluations environnementales, à la prévention de la pollution et plus récemment à la conservation des espèces (voir la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (1992, ch. 37), la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999, ch. 33) et la *Loi sur les espèces en péril* (2002, ch. 29), respectivement). Malgré les obligations juridiques instaurées en 1992, les

responsables gouvernementaux continuent à s'efforcer d'inclure les connaissances autochtones dans les processus d'évaluation environnementale (Usher 2000).

En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (2002), le gouvernement du Canada a établi un sous-comité sur les connaissances traditionnelles autochtones venant se greffer au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) (article 18(1) des Lois du Canada, 2002). Le COSEPAC est chargé d'évaluer la situation des espèces sauvages du Canada. Ces évaluations doivent inclure la meilleure information possible issue de la recherche scientifique, des connaissances traditionnelles autochtones ainsi que des connaissances communautaires (article 15(2) des Lois du Canada, 2002). On peut présumer que le sous-comité fournira une orientation en ce qui a trait à l'évaluation des connaissances traditionnelles autochtones aux membres du COSEPAC. Le gouvernement du Canada a raffermi son engagement à considérer les connaissances traditionnelles autochtones au moment d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de rétablissement pour les espèces en péril (voir préambule des Lois du Canada, 2002). La *Loi sur les espèces en péril* (2002) prévoit aussi la coopération des peuples autochtones touchés par la stratégie de rétablissement à la préparation de la stratégie de rétablissement (article 39(1) des Lois du Canada, 2002).

Le potentiel des connaissances mi'kmaq pour ce qui est d'aider à prendre de meilleures décisions en matière d'espèces en péril provient en partie de la longue association de ce peuple avec son territoire traditionnel. À l'époque de la première rencontre avec les explorateurs européens aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, les Mi'kmaq vivaient dans la région aujourd'hui connue sous le nom de Maritimes (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse) et de la péninsule de Gaspé (du Québec) (Musée de la Nouvelle-Écosse 2002). La dépendance des Mi'kmaq envers la chasse et la cueillette leur a donné des opportunités d'accumuler d'importantes séries d'observations historiques sur l'utilisation durable des ressources et la conservation de la biodiversité (Gadgil et coll. 1993).

Le présent projet a pour but de documenter une partie des connaissances des communautés mi'kmaq au sujet des espèces qu'on trouve sur leur territoire traditionnel et qui étaient établies et protégées par la *Loi sur les espèces en péril* (2002) en 2004. Nous espérons que le fait de fournir aux agences de gestion de la faune les types de



connaissances autochtones disponibles sur les espèces en péril les aideront à déterminer avec quelles communautés communiquer et négocier les protocoles d'accès aux connaissances spécifiques des communautés mi'kmaq. Nous sommes soucieux d'assurer le meilleur contrôle possible aux communautés mi'kmaq participantes par rapport à l'information recueillie des membres de ces communautés étant donné la sensibilité reliée à la protection et la propriété de l'information (Battiste et Henderson 2000). Les chercheurs mi'kmaq engagés dans ce projet ont participé à l'analyse, l'interprétation et la publication des résultats de recherche (voir la liste des auteurs), mais les récits et l'information partagée détaillés par les personnes interrogées demeurent au sein des communautés mi'kmaq.

Nous avons amorcé ce travail en premier lieu parce que nous voulions savoir si les aménagistes pourraient assumer que les connaissances des Mi'kmaq sur diverses espèces sont localement liées par l'emplacement géographique de leur communauté ou que leurs connaissances sont détenues plus uniformément d'un bout à l'autre du territoire mi'kmaq. Ce travail avait un second but, tout aussi important, soit d'aider les communautés mi'kmaq à monter des bases de données sur les connaissances de leurs membres au sujet des espèces en péril.

## **2. MÉTHODOLOGIE**

Neuf personnes (voir coauteurs) issues de sept communautés mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse (Figure 1) ont réalisé ce travail. Elles ont été embauchées par leur conseil de bande ou un organisme des Premières nations afin d'interroger les membres de leur propre communauté durant le printemps, l'été et l'automne 2004. Les intervieweurs ont été formés par le Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique, un organisme non gouvernemental dont la mission est de « fournir une expertise et réunir des données objectives sur des espèces et des communautés écologiques, y compris celles qui sont en péril, à des fins de conservation. Dresser des inventaires biologiques pour faciliter la prise de décision, la recherche et l'éducation en matière de conservation au Canada atlantique » ([www.accdc.com/](http://www.accdc.com/)).

On a remis aux intervieweurs une liste, des images et une courte description de 71 espèces en péril énumérées dans la *Loi sur les espèces en péril* (2002) ou deux lois provinciales sur les espèces en péril (Nouveau-Brunswick 1996 et Nouvelle-Écosse 1998). À cette époque, aucune loi provinciale n'exigeait de liste d'espèces en péril à l'Île-du-Prince-Édouard. Les intervieweurs ont montré les images au plus grand nombre de membres des communautés possible et interrogé une variété de personnes ayant différents antécédents et styles de vie. Les personnes ont été sélectionnées en fonction de leur disponibilité, leur connaissance générale reconnue de la nature ou leur style de vie et de façon à fournir une représentation la plus variée possible des membres des communautés. Puisque les intervieweurs n'ont fait aucune discrimination dans la sélection des répondants, cela nous permet d'insister sur le fait que les connaissances recueillies ne provenaient pas nécessairement des « aînés » ou des « gardiens du savoir », mais de l'ensemble de leurs communautés. Les méthodes d'entrevue étaient différentes selon les communautés : certaines ont opté pour des cercles de discussion où les membres se rassemblent pour discuter de sujets particuliers, tandis que certains intervieweurs ont préconisé les conversations personnalisées ou le porte-à-porte.

Il n'y avait pas de question spécifique ou prédéterminée de façon à permettre un processus d'entrevue ouvert selon lequel l'intervieweur pourrait s'adapter librement pour répondre aux besoins de la communauté interrogée. Cependant, les intervieweurs se sont entendus, durant leur formation au Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique, sur un certain nombre de catégories pour recueillir et consigner l'information fournie par les répondants. Les connaissances recueillies ont été catégorisées comme suit : médicaments, aliments/boissons, outils/travail, artisanat/art, événements/cérémonies, association environnementale, association reliée à l'habitat, association entre espèces, changements historiques des populations, emplacement des espèces/connaissances de la répartition, connaissances, légendes et récits précoloniaux. Ces onze catégories ont été définies en fonction des opinions des communautés et groupes mi'kmaq participants ainsi que des agences de financement fédérales (Affaires indiennes et du Nord Canada, Environnement Canada et Pêches et Océans Canada) afin de s'assurer que l'étude soit utile tant pour les agences de gestion que les communautés participantes. Certaines catégories (médicaments, aliments/boissons, outils/travail, artisanat/art, événements/cérémonies,) ne

figurent pas au présent rapport à la demande des communautés participantes. Les associations environnementales, reliées à l'habitat et entre espèces ont été définies comme des cas où les espèces identifiées étaient associées aux connaissances s'y rattachant relativement aux conditions environnementales ou climatiques, aux habitats ou à d'autres espèces (en péril ou non). On a avancé que les agences de gestion de la faune seraient intéressées à ces catégories de connaissance, ainsi qu'aux changements historiques des populations, à l'emplacement des espèces et aux connaissances de la répartition et à l'éventuelle existence de ces espèces à l'époque précoloniale.

L'approche de recherche active coopérative utilisée permet aux peuples autochtones de se sentir en contrôle du processus de recherche global, c'est-à-dire du début à la fin. Cette opinion est de plus en plus soutenue dans la littérature étant donné que la recherche menée et cogérée par les participants fournit des résultats beaucoup plus fiables et utiles que la recherche imposée et effectuée uniquement par des groupes externes (Lambrou 1997). Catégoriser l'information s'est révélé utile pour la communauté afin de contrôler (et protéger) l'information spécifique recueillie, étant donné que cela a fourni un mécanisme pour faire rapport aux agences de financement sur l'information recueillie sans spécifiquement identifier l'information sensible. Puisque la série de données originales est contrôlée et gérée par les communautés mi'kmaq participantes, les agences de gestion de la faune sont encouragées à communiquer directement avec la communauté concernée pour avoir accès à l'information (voir les coordonnées en annexe).

À des fins d'analyse, et en vue de comparer les connaissances autochtones recueillies avec les distributions connues des espèces, nous avons regroupé les communautés mi'kmaq participantes en quatre régions : le Nouveau-Brunswick (N.-B.) – y compris les Premières nations Elsipogtog et Fort Folly –, l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) – y compris la Première nation Lennox Island –, la Nouvelle-Écosse (continent) – y compris les Premières nations Afton et Pictou Landing – et le cap Breton (CB) – y compris les Premières nations Wagmatcook et Eskasoni.

La distribution géographique des espèces a été fondée sur celle définie dans le registre de la *Loi sur les espèces en péril* ([www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca)).

### 3. RÉSULTATS

Nous avons mené 140 entretiens et interrogé 150 Mi'kmaq de sept communautés des Maritimes (tableau 1). Parmi les personnes interrogées, 35 ont été identifiées comme étant des aînés mi'kmaq (tableau 1).

Les communautés mi'kmaq interrogées étaient réparties d'un bout à l'autre des Maritimes, mais se concentraient principalement dans les environs du détroit de Northumberland (figure 1). Malheureusement, nous n'avons pu obtenir la participation à la présente étude des communautés mi'kmaq du nord du Nouveau-Brunswick ni des communautés mi'kmaq du sud de la Nouvelle-Écosse. De même, aucune communauté malécite n'y a participé, mais certaines personnes interrogées étaient peut-être des Malécites puisqu'il existe des mariages et des mouvements entre ces deux groupes autochtones (comm. pers.).

Au moment de mener la présente étude, on comptait 40 espèces en péril au Nouveau-Brunswick, 12 à l'Île-du-Prince-Édouard, 38 en Nouvelle-Écosse (continent) et 20 au cap Breton. Sur les 71 espèces présentées aux communautés mi'kmaq, elles ont été plus nombreuses à les identifier au Nouveau-Brunswick (48 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (45 %) et en Nouvelle-Écosse (continent) (41 %) qu'au cap Breton (30 %). Dans chaque région à l'étude, les communautés mi'kmaq ont identifié des espèces qu'on ne trouvait généralement pas dans leur région (tableau 2) ou n'ont pas réussi à identifier des espèces de leur région (tableau 2). La Première nation Lennox Island (Île-du-Prince-Édouard) n'a pas été très efficace pour ce qui est d'identifier les espèces en péril de sa région (taux de succès de 33 %) ni les espèces d'autres régions. La majorité des espèces identifiées par les communautés mi'kmaq du cap Breton (67 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (75 %) étaient des espèces qu'on ne trouvait généralement pas dans leur région; au contraire, la majorité des espèces identifiées par les communautés mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse (continent) (28 %) et du Nouveau-Brunswick (35 %) étaient des espèces qu'on trouvait généralement dans leur région.

Pour ce qui est des espèces de plantes qu'on trouve uniquement dans des endroits spécifiques, il semble que de nombreuses communautés mi'kmaq n'étant pas à proximité de ces endroits connus aient des connaissances à leur sujet (tableau 3). Voici un exemple

intéressant : la pédiculaire de Furbish est une espèce connue pour être trouvée uniquement en territoire malécite, c'est-à-dire le long du fleuve Saint-Jean, bien que les communautés mi'kmaq établies le long du détroit de Northumberland au Nouveau-Brunswick (figure 1), à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse (continent) aient identifié cette plante et mentionné avoir de l'information potentiellement utile à son sujet aux fins de gestion (tableau 3).

Fait tout aussi intéressant, seize espèces n'ont pas été identifiées par l'une ou l'autre des communautés mi'kmaq interrogées. Il s'agissait d'oiseaux, de lépidoptères, de lichens, de mollusques, de végétaux et de reptiles (tableau 4); par contre, tous les mammifères ont été identifiés.

L'information recueillie lors des entrevues avec les Mi'kmaq a été catégorisée. Six de ces catégories présentaient de l'information potentiellement utile d'un point de vue de gestion de la faune; associations – environnementale, reliée à l'habitat et entre espèces; emplacement; changements historiques aux populations ou aux espèces et données précoloniales. Le tableau 5 présente le type de connaissances des communautés pour différentes espèces. Les communautés mi'kmaq du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard semblent avoir des connaissances de gestion beaucoup plus approfondies, toutes espèces confondues, comparativement à celles de la Nouvelle-Écosse (continent et cap Breton).

#### **4. DISCUSSION**

Nous avons décidé d'écarter le terme « traditionnel » étant donné que nous avons interrogé un vaste éventail de Mi'kmaq (jeunes, personnes âgées, hommes, femmes) qui ne sont pas des aînés ou des traditionnalistes et parce que ce terme implique une restriction des connaissances pour les activités traditionnelles inhérentes à la culture autochtone (Nadasdy 1999). La distinction par rapport aux aînés est importante puisque ces personnes et leurs connaissances sont tenues en haute estime par les Mi'kmaq (et d'autres peuples autochtones) (Stiegelbauer 1996) et exigent une attention et une protection spéciales afin de s'assurer que l'information est préservée de l'utilisation inappropriée. Dans la culture mi'kmaq, le terme traditionnaliste n'est pas nécessairement

associé à un aîné. Dans le contexte de la présente étude, les traditionnalistes sont les personnes mi'kmaq vivants selon le mode de vie traditionnel mi'kmaq. Nous n'avons fait aucune distinction dans nos entrevues entre les aînés ou les traditionnalistes; nous croyons plutôt avoir dessiné le portrait des connaissances sur les espèces en péril des Premières nations mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. C'est aussi la raison pour laquelle nous ne nous sommes pas préoccupés de la normalisation des méthodes d'entrevue ou des questions posées par les intervieweurs afin de permettre un apport de connaissances sans restriction et une prise en charge personnelle de l'intervieweur par rapport à sa portion d'étude. Nous croyons que cette approche s'inscrit véritablement dans une recherche active coopérative (Lambrou 1997).

Nous avons démontré assez clairement que les agences de gestion de la faune ne devraient pas se fier à la proximité géographique des communautés mi'kmaq pour avoir accès aux précieuses connaissances autochtones en ce qui a trait aux espèces particulières. C'est quelque peu intuitif étant donné que de nombreux Mi'kmaq et Malécites ne s'installent pas nécessairement dans la communauté où ils sont nés, ce qui n'est pas différent de ce qui se produit chez les communautés non autochtones des Maritimes (voir Statistique Canada, 2008 et Rothwell et coll. 2002). Les personnes qui se déplacent dans différentes communautés sont exposées à un éventail élargi d'espèces et de connaissances détenues par ces communautés. Cette caractéristique pourrait servir à préserver les connaissances mi'kmaq étant donné que les communautés sans aînés pourraient tirer profit de récits et de connaissances « de seconde main » acquises des membres des communautés plus jeunes ayant été exposés aux connaissances des aînés mi'kmaq dans d'autres communautés. Cependant, un mouvement de Mi'kmaq vers des centres urbains plus gros et offrant un meilleur accès aux produits industriels serait un obstacle au transfert des connaissances traditionnelles, une perte importante pour les communautés (Neishem et coll. 2006).

Malgré leur rareté actuelle, près de 50 % des espèces en péril ont été identifiées par les Mi'kmaq. Nous demandons aux lecteurs de ne pas interpréter la non-identification d'une espèce particulière comme un manque de connaissances de la part des Mi'kmaq. Même si nous avons interrogé un grand nombre de Mi'kmaq, cela ne représente que

25 % des communautés mi'kmaq et 0,6 % de la population mi'kmaq (selon les données du recensement 2000 de Statistique Canada). Le taux de succès est impressionnant, puisque de nombreux Mi'kmaq croient qu'une grande partie des connaissances autochtones et du mode de vie traditionnel ont été perdus au sein de leurs communautés étant donné que celles-ci ont peu d'aînés qui restent, voire aucun (Francis 2003). Les chances sont plus grandes que le mouvement des Mi'kmaq d'une communauté à l'autre ait permis de partager les connaissances entre les communautés et de les garder dans la Première nation mi'kmaq. Il se peut aussi qu'il y ait eu des erreurs dans l'identification des espèces à cause de la qualité des images ou de la mauvaise identification de certaines espèces. Malgré le taux d'erreur susceptible d'être élevé sur le plan de l'identification des espèces, la présente étude fournit un point de départ aux agences de gestion de la faune intéressées à recevoir une orientation de la part des Mi'kmaq relativement à la gestion des espèces en péril. Fournir une liste de l'information de gestion potentielle en ce qui a trait à chaque espèce identifiée permettra d'une part de mieux orienter les agences de gestion de la faune voulant avoir accès à de l'information spécifique sur les espèces et d'autre part d'aider la Première nation mi'kmaq à contrôler et protéger ses propres connaissances (Mauro et Hardison 2000, Simpson 2001 et Ellis 2005). Par exemple, Nabhan (2000) démontre comment les connaissances indigènes des interactions écologiques des espèces menacées peuvent offrir aux chercheurs et gestionnaires des ressources formés dans l'Ouest des hypothèses pouvant être mises à l'essai et appliquées aux efforts de rétablissement des espèces en péril. De plus, Nabhan (2000) a proposé que les équipes de rétablissement des espèces en péril comprennent des experts locaux issus des communautés indigènes pour favoriser l'intégration des bases de connaissances provenant des diverses perspectives culturelles.

Agrawal (1995) allègue que ceux qu'on considère comme des détenteurs de connaissances doivent aussi avoir le droit de décider comment préserver et utiliser leur savoir et qui devrait être autorisé à l'utiliser. De même, il faut garder à l'esprit que la préservation des connaissances autochtones *in situ* est susceptible de les rendre plus coûteuses pour les groupes externes souhaitant avoir un accès gratuit à celles-ci aux fins de libre diffusion (Agrawal 1995). Cependant, Nadasdy (1999) s'oppose à la cueillette et la documentation des connaissances écologiques traditionnelles en tant que produit

intellectuel à intégrer à la science étant donné que les chercheurs contribuent à élargir leur pouvoir et celui des aménagistes dans les communautés autochtones, ce qui permet de concentrer le pouvoir loin de ces communautés. Nadasdy (1999) ne reconnaît toutefois pas que, similairement à l'information scientifique, il n'y a aucune valeur ni aucun pouvoir acquis si l'information n'est jamais partagée. Ce qui est inhérent au partage de l'information, c'est le risque par rapport à la façon dont l'information sera utilisée par les personnes y ayant accès. Dans les situations à risque élevé, les peuples autochtones peuvent décider de négocier les modalités et les conditions relativement à l'utilisation de l'information ou de ne pas partager l'information. En bout de ligne, les communautés autochtones devraient avoir le pouvoir de prendre les décisions au sujet de l'information détenue dans leurs communautés; quant aux agences de gestion de la faune, on devrait leur fournir une orientation relativement au type d'information détenue dans des communautés autochtones spécifiques.

## **5. REMERCIEMENTS**

D'abord et avant tout, nous aimerions remercier toutes les personnes interrogées pour l'information précieuse qu'elles ont partagée avec nous et le temps qu'elles ont consacré à nous exposer leurs récits sur les espèces. Nous remercions les chefs et conseils des communautés participantes, les conseils d'administration des groupes des Premières nations participantes et l'Ethics Watch Committee (comité mi'kmaq de surveillance de l'éthique) pour avoir approuvé le présent travail et la cueillette d'information dans leurs communautés. Nous remercions également le Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique pour avoir offert son aide précieuse et une excellente formation. Nous remercions enfin nos partenaires financiers qui ont rendu ce travail possible : Pêches et Océans Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada et Environnement Canada. Finalement, nous remercions Dan Busby, Diane Amirault et Sean Blaney pour nous avoir fourni de l'information spécifique et utile sur diverses espèces, ainsi que Kim Mawhinney, Andrew Boyne et des réviseurs anonymes pour avoir révisé les ébauches de ce manuscrit.



## 6. ŒUVRES CITÉES

- Agrawal, A.** 1995. Indigenous and scientific knowledge: some critical comments. *IK Monitor*, vol. 3, n° 3, 8 pages
- Agrawal, A.** 1995. Dismantling the divide between indigenous and scientific knowledge. *Development and Change*, 26 : 413-439
- Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique** : [www.accdc.com](http://www.accdc.com)
- Battiste, M. et J. [S.] Y. Henderson.** 2000. Protecting Indigenous Knowledge and Heritage: A global challenge. Purich Publishing Ltd. 324 pages
- Blanchet-Cohen, N.** 1996. Stratégies pour une planète vivante: exemples de communautés autochtones du Canada. Rapport préparé pour le Bureau de la Convention sur la biodiversité, Environnement Canada. 33 pages
- Ellis, S.C.** 2005. Meaningful consideration? A review of traditional knowledge in environmental decision making. *Arctic*, 58(1) : 66-77
- Emery, A. R.** 1997. Guidelines for environmental assessment and traditional knowledge. Un rapport du Centre de connaissances traditionnelles du Conseil mondial des peuples indigènes. Ottawa: Centre de connaissances traditionnelles.
- Francis, C.** 2003 The Importance of Oral Knowledge. *Mi'kmaq-Maliseet Nations News*. Numéro de juin.
- Gadgil, M., F. Berkes et C. Folke.** 1993. Indigenous Knowledge for Biodiversity Conservation. *Ambio* 22(2-3): 151-156.
- Affaires indiennes et du Nord Canada.** Carte des Premières nations de la région de l'Atlantique. [www.ainc-inac.gc.ca/ai/scr/at/mp/mp-fra.asp](http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/scr/at/mp/mp-fra.asp)
- Lambrou, Y.** 1997. Control and Access to Indigenous Knowledge and Biological Resources. Document soumis au Bureau de la Convention sur la biodiversité, Environnement Canada
- Lickers, H.** 2001. Traditional Ecological Knowledge Workshop. Animé par le Haudenosaunee Environmental Task Force au forum bisannuel de la Commission mixte internationale du 19 novembre 2001 à Montréal, au Canada  
[www.hetfonline.org/pages/TEK\\_workshop\\_2.htm](http://www.hetfonline.org/pages/TEK_workshop_2.htm)
- Mauro, F. et P.D. Hardison.** 2000. Traditional Knowledge of Indigenous and local communities: international debate and policy initiatives. *Ecological Applications*, 10(5) : 1263-1269

**Nabhan, G.P.** 2000. Interspecific relationships affecting endangered species recognized by O'Odham and Comcaac cultures. *Ecological Applications*, 10(5) : 1289-1295.

**Nadasdy, P.** 1999. The politics of TEK: Power and the "integration" of knowledge. *Arctic Anthropology*, 36(1-2) : 1-18

**Musée de la Nouvelle-Écosse.** 2002. Feuillet d'information sur les Mik'maq  
<http://museum.gov.ns.ca/arch/infos/mikmaq1.htm>

Rothwell, N., R.D. Bollman, J. Tremblay et J. Marshall. 2002. Tendances migratoires récentes dans les régions rurales et petites villes du Canada. Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, n° 55, 76 p

**Simpson, L.** 2001. Aboriginal peoples and knowledge: Decolonizing our processes. *Canadian Journal of Native Studies*, 21(1) : 137-148

Statistique Canada. 2008. Rapport sur l'état de la population du Canada  
[www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/91-209-x2004000-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/91-209-x2004000-fra.htm)

**Lois du Canada.** 1992. *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, chap. 37, *Loi de mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale*. Sanctionnée le 23 juin 1992. <http://laws.justice.gc.ca/fra/AvisMiseJour>

**Lois du Canada.** 1999. *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, chap. 33. Loi visant la prévention de la pollution et la protection de l'environnement et de la santé humaine en vue de contribuer au développement durable. Sanctionnée le 14 septembre 1999. <http://laws.justice.gc.ca/fra/C-15.31/index.html>

**Lois du Canada.** 2002. *Loi sur les espèces en péril*, chap. 29. Loi visant la protection des espèces en péril au Canada. Sanctionnée le 12 décembre 2002.  
<http://laws.justice.gc.ca/fra/S-15.3/index.html>

**Lois du Nouveau-Brunswick.** 1996. *Loi sur les espèces en voie de disparition*, chap. E-9.101. Sanctionnée le 22 mars 1996. [www.gnb.ca/0062/acts/index-f.asp](http://www.gnb.ca/0062/acts/index-f.asp)

**Lois de la Nouvelle-Écosse.** 1998. *Loi sur les espèces menacées d'extinction*, chap. 11. Sanctionnée le 3 décembre 1998. [www.gov.ns.ca/legislature/legc](http://www.gov.ns.ca/legislature/legc)

**Stiegelbauer, S.M.** 1996. What is an elder? What do elders do?: First Nation Elders as Teachers in Culture-based Urban Organizations. *Canadian Journal of Native Studies*, 16(1) : 37-66

**Usher, P.J.** 2000. Traditional Ecological Knowledge in Environmental Assessment and Management. *Arctic*, 53(2) : 183-193

**Figure 1** : Emplacement géographique des communautés mi'kmaq interrogées dans le cadre de l'étude. La carte indiquant les emplacements de toutes les communautés mi'kmaq et malécites se trouve à : [www.ainc-inac.gc.ca/ai/scr/at/mp/mp-fra.asp](http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/scr/at/mp/mp-fra.asp)



**Tableau 1** : Nombre de communautés mi`kmaq pour chaque région (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse (continent) et Cap Breton), nombre d'entrevues, nombre de personnes interrogées et nombre d'aînés interrogés.

	<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>Nouvelle-Écosse (continent)</b>	<b>Cap Breton</b>	<b>Total</b>
Nombre de communautés mi`kmaq	2	1	2	2	7
Nombre d'entrevues	37	47	25	31	140
Nombre de personnes interrogées	39	52	25	34	150
Nombre d'aînés interrogés	13	4	11	7	35

**Tableau 2** : Nombre d'espèces identifiées ou non par les communautés mi'kmaq dans les quatre régions à l'étude : Nouveau-Brunswick (N.-B.), Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), Nouvelle-Écosse (continent) et cap Breton (CB)

<b>Régions à l'étude</b>	<b>N<sup>bre</sup> d'espèces dont la répartition chevauche les régions à l'étude</b>	<b>N<sup>bre</sup> d'espèces identifiées dans chaque région à l'étude</b>	<b>N<sup>bre</sup> d'espèces non trouvées dans une région à l'étude donnée, mais identifiées par les communautés mi'kmaq de cette région</b>	<b>N<sup>bre</sup> d'espèces trouvées dans une région à l'étude donnée, mais non identifiées par les communautés mi'kmaq de cette région</b>
N.-B.	40	34	12	18
Î.-P.-É.	12	32	24	4
N.-É. (continent)	38	29	8	16
CB	20	21	14	16

**Tableau 3 :** Espèces végétales connues pour être trouvées dans des sites spécifiques, mais identifiées par les communautés mi'kmaq d'autres régions à l'étude. Les régions à l'étude sont : le Nouveau-Brunswick (N.-B.), l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), la Nouvelle-Écosse (continent) et le cap Breton (CB)

Espèces végétales	Emplacement connu des espèces	Emplacement des communautés mi'kmaq ayant identifié les espèces			
		N.-B.	Î.-P.-É.	N.-É. (cont.)	CB
Pédiculaire de Furbish	N.-B.	X	X	X	
Polémoine de Van Bruntie	N.-B.		X	X	X
Céanothus d'Amérique	N.-É. (cont.)	X	X	X	
Dryade à feuilles entières	N.-É. (cont.)	X	X		X
Lopholie d'Amérique	N.-É. (cont.)	X	X	X	
Scirpe de Long	N.-É. (cont.)		X		X
Éléocharide tuberculée	N.-É. (cont.)	X	X		
Sabatia de Kennedy	N.-É. (cont.)		X		
Coréopsis rose	N.-É. (cont.)	X	X	X	X
Rossolis filiforme	N.-É. (cont.)		X	X	X
Hydrocotyle	N.-É. (cont.)	X	X	X	X

**Tableau 4** : Liste des espèces non identifiées par les Mi'kmaq interrogés

<b>Espèce</b>	<b>Type</b>
Petit blongios	Oiseaux
Râle jaune	Oiseaux
Érioderme boréal	Lichens
Lilaeopsis	Végétaux
Ptérospore andromède	Végétaux
Jonc de New Jersey	Végétaux
Eriocaulon de Parker	Végétaux
Isoète prototype	Végétaux
Listère australe	Végétaux
Tortue luth	Reptiles

**Tableau 5 :** Liste des espèces identifiées pour lesquelles de l'information utile aux fins de stratégies de rétablissement, de plans de gestion et d'évaluations de situations par province a été donnée par des membres des communautés. Les connaissances utiles pour les agences de gestion sont : associations environnementales (Env.), reliées à l'habitat (Hab.) ou entre espèces (Esp.); changements historiques des populations (Ch.), emplacements (Emp) et connaissances/légendes précoloniales (Lég.). Les régions des communautés mi'kmaq participantes sont : le Nouveau-Brunswick (N.-B.), l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), la Nouvelle-Écosse (continent) et le cap Breton (CB).

Liste des espèces	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse (continent)	Cap Breton
Martre d'Amérique	Env. Hab. Esp. Ch. Emp Lég.		Emp	Emp
Aster d'Anticosti	Env. Hab. Ch. Emp			
Pygargue à tête blanche	Env. Hab. Esp. Ch. Emp Lég.	Env. Hab. Esp. Ch. Emp Lég.	Emp	Env. Esp. Ch. Emp Lég.
Garrot d'Islande	Env. Esp. Ch. Emp	Ch.	Hab. Emp	Emp
Aster subulé	Env. Hab. Esp. Ch. Emp	Env. Hab. Esp. Emp	Emp	
Grive de Bicknell	Env. Ch. Emp			
Tortue mouchetée	Env. Hab. Esp. Ch. Emp Lég.		Emp	Emp
Noyer cendré	Env. Hab. Esp. Ch. Emp		Emp	



**Tableau 5 : Suite**

<b>Liste des espèces</b>	<b>Nouveau-Brunswick</b>			<b>Île-du-Prince-Édouard</b>			<b>Nouvelle-Écosse (continent)</b>		<b>Cap Breton</b>	
Lynx du Canada	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. Lég.	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp.	Emp		Env. Ch.	Hab. Emp
Céanothus d'Amérique	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. .	Env.	Hab.	Esp.	Emp			
Clèthre à feuilles d'aulne							Emp			
Cougar de l'Est		Hab. Emp	Esp. .	Env. Ch.	Hab.	Esp. Lég.	Ch. Emp		Env. Emp	Hab. Emp
Dryade à feuilles entières	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. .	Env.	Hab.	Esp.				Emp
Courlis esquimau				Env.	Hab. Emp	Esp.	Emp			
Pédiculaire de Furbish		Hab. Emp	Esp. .	Env.			Emp	Emp		
Musaraigne de Gaspé	Env. Ch.	Hab. Emp					Emp	Lég.		
Lopholie d'Amérique	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. .	Env.		Esp.	Emp			
Aster du Saint-Laurent				Env.	Hab.	Esp.	Emp			Emp
Arlequin plongeur	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. .	Env. Ch.	Hab.	Esp. Lég.				
Polémoine de Van Bruntie				Env.	Hab. Emp	Esp.	Emp			Emp

**Tableau 5 : Suite**

<b>Liste des espèces</b>	<b>Nouveau-Brunswick</b>			<b>Île-du-Prince-Édouard</b>			<b>Nouvelle-Écosse (continent)</b>		<b>Cap Breton</b>	
Tortue luth	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. Lég				Hab. Emp	Esp.		
Scirpe de Long				Env.	Hab. Emp	Esp.			Ch.	Emp
Éléocharide tuberculée	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp.	Env.	Hab.	Esp.				
Satyre fauve des Maritimes	Env. Ch.		Esp. Emp							
Monarque	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. Lég	Env.	Hab. Emp	Esp.		Emp		Emp
Orignal							Env. Ch.	Hab.	Env. Ch.	Hab. Lég.
Jonc de New Jersey	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp.							
Couleuvre mince	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. Lég	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp. Lég	Env. Ch.	Hab. Emp		
Faucon pèlerin			Esp. Emp	Env. Ch.	Hab.	Esp. Lég		Emp		Emp
Pluvier siffleur	Env. Ch.	Hab. Emp	Esp.	Env.	Hab. Emp	Esp.	Env. Ch.	Hab. Emp		Emp
Sabatia de Kennedy				Env. Ch.	Hab. Emp	Esp				

**Tableau 5 : Suite**

<b>Liste des espèces</b>	<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>Nouvelle-Écosse (continent)</b>	<b>cap Breton</b>
Buse à épaulettes	Env. Hab. Esp. Ch. Emp	Env. Hab. Esp.	Esp. Emp	
Coréopsis rose	Env. Hab. Esp. Ch. Emp	Env. Hab. Esp. Emp	Emp	Emp
Sterne de Dougall	Env. Hab. Esp. Ch. Emp		Emp	
Hibou des marais	Env. Hab. Esp. Ch. Emp Lég.	Env. Hab. Esp.	Emp	Emp
Petit polatouche	Env. Hab. Esp. Ch. Emp	Env. Hab. Esp. Ch. Emp Lég.	Emp	Emp
Rossolis filiforme		Env. Hab. Esp. Emp	Emp	
Hydrocotyle	Env. Hab. Esp. Ch. Emp	Env. Hab. Esp.	Emp	Emp
Carcajou		Env. Hab. Emp		
Tortue des bois	Hab. Esp. Ch. Emp Lég.	Env. Hab. Esp.		Emp
Caribou des bois	Env. Hab. Esp. Ch. Emp Lég.	Env. Hab.	Hab. Emp	Emp

## **ANNEXE :**

Coordonnées des communautés mi'kmaq et des groupes des Premières nations participants

Première nation Elsipogtog, att. Dawn Ann Levi, Adele Levi et Franklyn Levi, 373, chemin Big Cove, Elsipogtog, N.-B., E4W 2S2, [admin@bigcoveband.com](mailto:admin@bigcoveband.com)

Première nation Fort Folly, att. Tina Milner, Patricia Knockwood, Michelle Knockwood, 38, chemin Bernard, C.P. 1007, Dorchester, N.-B., E4K 3V5

Première nation Lennox Island, att. Cheyenne Francis, C.P. 134, Lennox Island, PE, C0B 1P0

Confédération des Mi'kmaq de l'Î.-P.-É., 200, promenade Read, Summerside, Î.-P.-É., C1N 5N7

Première nation Pictou Landing, att. Andrea Dykstra, Site 6, C.P. 55, RR 2, Trenton, N.-É., B0K 1X0

Première nation Afton, att. Brian Prosper, Conseil de la Première nation Paq'tnkek, RR 1, Afton, comté d'Antigonish, N.-É., B0H 1A0

Confédération des Mi'kmaq (continent), 57, croissant Martin, C.P. 1590, Truro, N.-É., B2N 5V3

Première nation Eskasoni, att. Catherine Paul, C.P. 7040, 63, promenade Mini Mall, Eskasoni, N.-É., B1W 1A1

Première nation Wagmatcook, att. James Gould, C.P. 30001, Wagmatcook, N.-É., B0E 3N0

Unamaki Institute of Natural Resources, att. Lisa Paul, C.P. 8096, Eskasoni, N.-É., B1W 1C2

**WWW.ec.gc.ca**

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement Canada

Informathèque

351, boulevard St-Joseph

Place Vincent-Massey, 8<sup>e</sup> étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)

